



Gazette d'octobre

- La citation du mois -

« **Audace n'est pas déraison.** »

Devise du 2ème régiment des chasseurs d'Afrique

Actualités

Signature de la convention des SPV au Mans

Le vendredi 10 octobre dernier, lors du Congrès des Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) au Mans, une étape importante a été franchie.

Une convention a été signée afin de renforcer la reconnaissance et le soutien apportés à toutes celles et ceux qui s'engagent chaque jour pour la sécurité de tous.

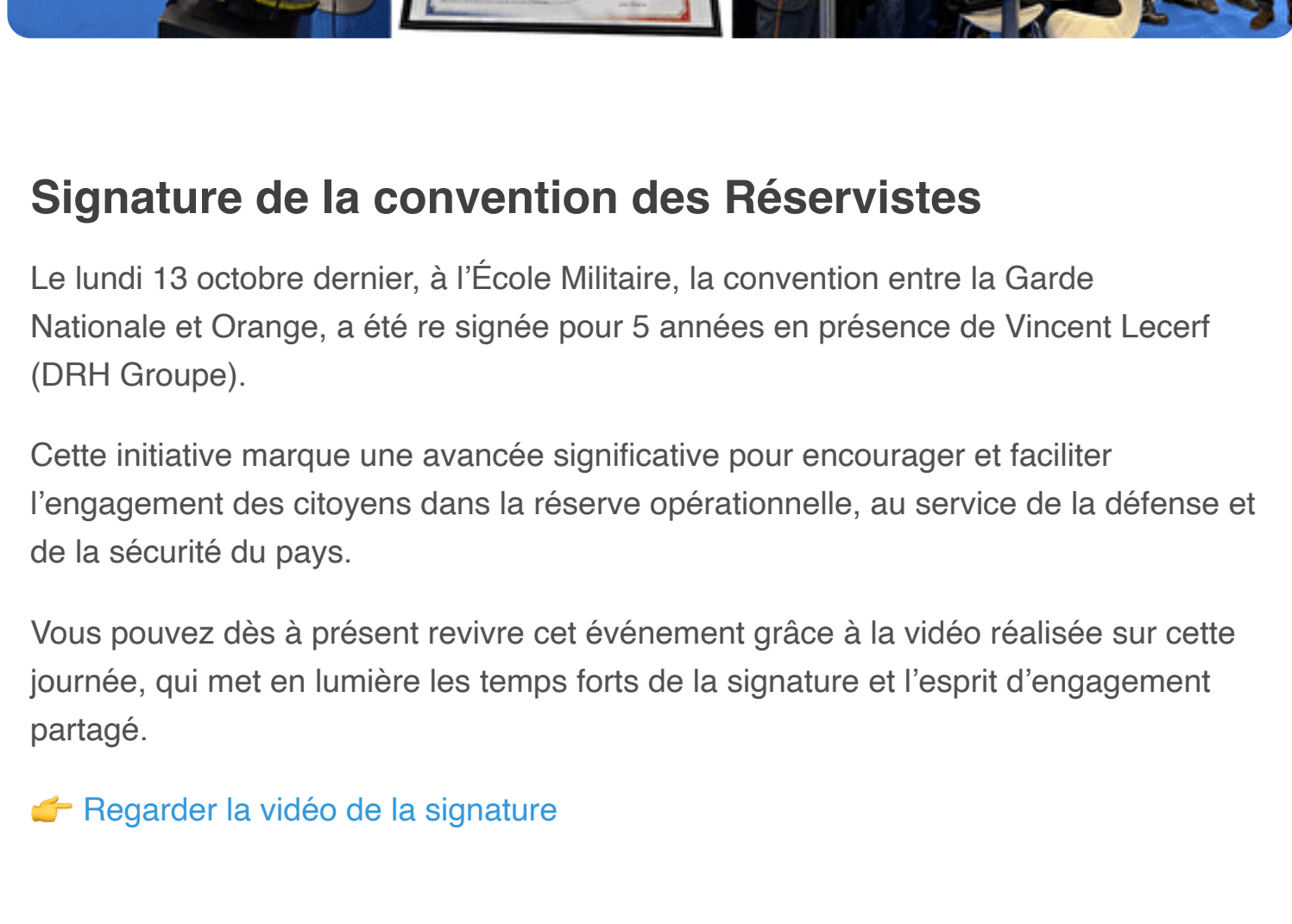
Pour revivre ce moment fort, nous vous invitons à découvrir les vidéos qui retracent à la fois les temps forts de la journée et les interviews de nos Sapeurs-Pompiers Volontaires.

👉 [Regarder les vidéos du congrès SPV](#)

Dans le cadre de la convention nationale signée avec le Ministère de l'Intérieur, notre groupe s'est vu décerner le **label national "Employeur partenaire des sapeurs-pompiers de France"**, une distinction valable pour **trois ans**, reconnaissant notre engagement en faveur des sapeurs-pompiers volontaires. Il est recommandé d'utiliser largement ce logo dans le cadre des différentes communications d'Orange.

👉 Téléchargez-le ci-dessous.

[📄 LOGO LABEL](#)



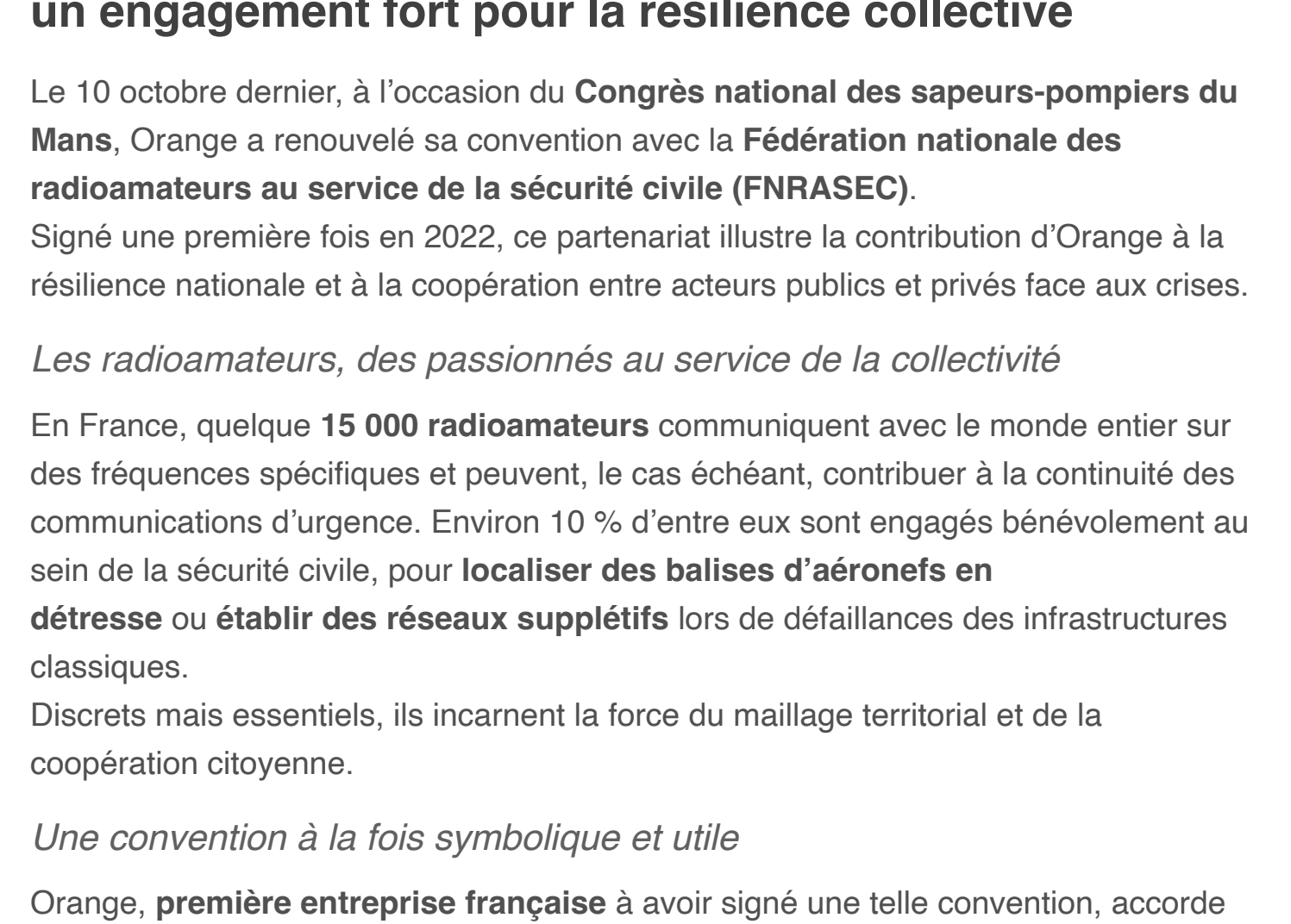
Signature de la convention des Réservistes

Le lundi 13 octobre dernier, à l'École Militaire, la convention entre la Garde Nationale et Orange, a été re signée pour 5 années en présence de Vincent Lecerf (DRH Groupe).

Cette initiative marque une avancée significative pour encourager et faciliter l'engagement des citoyens dans la réserve opérationnelle, au service de la défense et de la sécurité du pays.

Vous pouvez dès à présent revivre cet événement grâce à la vidéo réalisée sur cette journée, qui met en lumière les temps forts de la signature et l'esprit d'engagement partagé.

👉 [Regarder la vidéo de la signature](#)



Orange a renouvelé sa convention avec la FNRASEC : un engagement fort pour la résilience collective

Le 10 octobre dernier, à l'occasion du **Congrès national des sapeurs-pompiers du Mans**, Orange a renouvelé sa convention avec la **Fédération nationale des radioamateurs au service de la sécurité civile (FNRASEC)**.

Signe une première fois en 2022, ce partenariat illustre la contribution d'Orange à la résilience nationale et à la coopération entre acteurs publics et privés face aux crises.

Les radioamateurs, des passionnés au service de la collectivité

En France, quelque **15 000 radioamateurs** communiquent avec le monde entier sur des fréquences spécifiques et peuvent, le cas échéant, contribuer à la continuité des communications d'urgence. Environ 10 % d'entre eux sont engagés bénévolement au sein de la sécurité civile, pour **localiser des balises d'aéronefs en détresse** ou **établir des réseaux suppléants** lors de défaillances des infrastructures classiques.

Discrets mais essentiels, ils incarnent la force du maillage territorial et de la coopération citoyenne.

Une convention à la fois symbolique et utile

Orange, **première entreprise française** à avoir signé une telle convention, accorde jusqu'à **15 jours d'absence spéciale autorisée** aux salariés radioamateurs pour participer à des exercices, des interventions ou des missions de développement de la FNRASEC.

Au-delà de son usage, cette convention témoigne de la reconnaissance de l'engagement bénévole et de la volonté d'Orange de renforcer la résilience numérique et humaine.

Un partenariat au cœur de la stratégie d'Orange

Pour **Grégory Roger** (Innovation – Mission Défense), ce renouvellement s'inscrit dans la stratégie globale de sécurité et de continuité d'activité du Groupe :

"Les radioamateurs contribuent à la robustesse des communications d'urgence. Leur expertise complète les solutions de résilience d'Orange Business et s'inscrit dans la dynamique du Réseau Radio du Futur du ministère de l'Intérieur."

La signature, a été organisée conjointement avec celle des **sapeurs-pompiers volontaires** en présence de **Julien Marion** (Direction de la Sécurité Civile) et **Vincent Lecerf**, représenté par **Isabelle Deselle** (Direction de l'expertise RH).

Les réservistes, un atout pour l'entreprise

Selon la dernière **étude CSA pour la Garde nationale (2025)** auprès de **392 répondants**, les salariés-réservistes sont perçus comme de **véritables atouts** pour leur entreprise : engagés, fiables, motivés et dotés d'un fort esprit d'équipe.

Leur présence renforce aussi la **cohésion interne** et l'**image citoyenne** des organisations.

Contrairement aux idées reçues, leurs absences ont **peu d'impact sur l'activité**, et la majorité des employeurs se disent favorables à leur engagement.

Une belle reconnaissance des compétences acquise par les réservistes particulièrement en matière de **savoir être**.

👉 Retrouvez l'étude complète ci dessous.

[📄 CONSULTER L'ÉTUDE](#)

Résistant du mois

Poï-René Berthélémy

Né le 4 août 1908 à Forges-sur-Meuse, Poï-René Berthélémy entre aux P.T.T. en 1929 comme surnuméraire au central télégraphique de Nancy. Après plusieurs affectations, notamment en Côte-d'Or, il revient en Lorraine où il réussit le concours de rédacteur en 1940, se classant cinquième sur cent vingt candidats.

Dès 1940, il rejoint la Résistance. Il participe à des filières d'évasion, cache des réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO), distribue de fausses cartes d'identité et dissimule du matériel de communication.

En 1943, il devient membre des réseaux **NAP-P.T.T.** (Noyautage de l'Administration Publique) et **Résistance P.T.T.**, dont il finit par diriger les opérations pour la région Lorraine. Homologué capitaine des **Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.)**, il transmet de précieux renseignements sur les installations téléphoniques allemandes et assure la liaison avec le directeur régional des Postes, M. Denard, et l'ingénieur en chef Jambenoire.

En mai 1944, traqué par l'occupant, il se réfugie dans la ferme familiale. Selon certaines sources, il aurait eu connaissance de l'imminence du débarquement allié. À son frère Rémy, il confie :

« *Ne dis rien à personne, de toute façon il va se passer quelque chose d'important d'ici la fin du mois* »

Il regagne ensuite Nancy, où il est arrêté par la Gestapo dans la nuit du 7 au 8 juin 1944. Incarcéré à la prison Charles-III, il subit interrogatoires et sévices sans jamais parler. Transféré ensuite au camp du Struthof, puis déporté à Stutthof, près de Dantzig, il y meurt le 30 janvier 1945, probablement du typhus.

Sur les 120 000 personnes passées par ce camp, 65 000 y périrent ; seuls 365 survivants furent retrouvés lors de la libération, le 9 mai 1945.

Un ancien prisonnier témoigna :

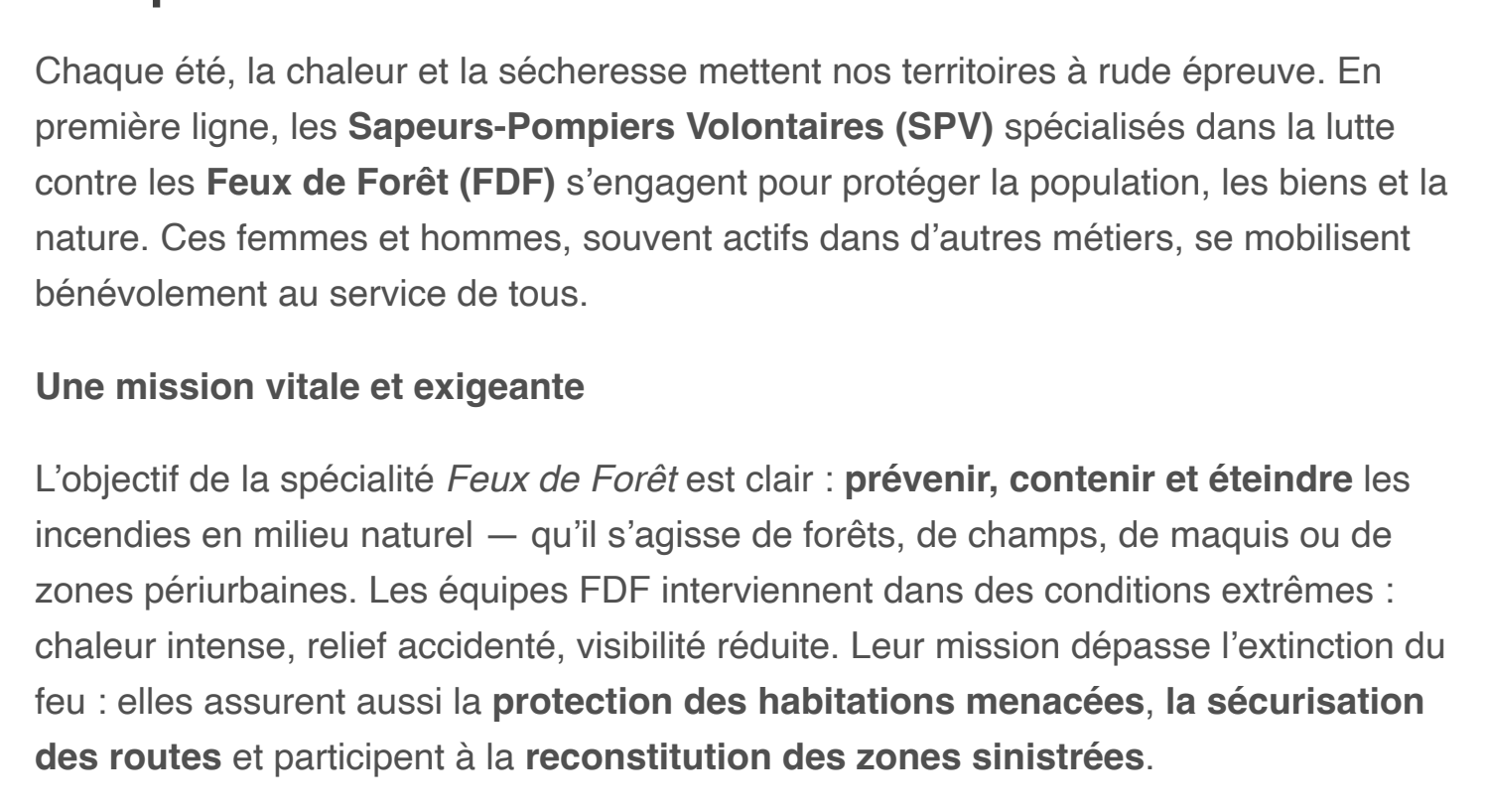
« *Je suis un prisonnier rentrant d'Allemagne, j'étais dans un Kommando à Götterhafen et vers la fin de 1944, un détachement de déportés politiques et FFI venant du camp de concentration du Struthof sont arrivés chez nous. Parmi eux était un employé des Postes de Nancy, nommé Berthélémy. Son prénom, je ne m'en souviens plus. Nous étions environ 250 prisonniers dans notre camp et nous avons fait des collectes pour venir en aide à ces pauvres malheureux, par groupes de 5 à 6. Nous avions adopté un filleul et Berthélémy était le nôtre. Pendant le mois de janvier et de février, nous avons pu les ravitailler en usant de ruse, mais à partir du début de mars, il ne nous était plus possible de les approcher* ».

Reconnaissance et récompenses posthumes

Poï-René Berthélémy a été reconnu mort pour la France en raison de son décès lié aux conditions de détention au camp de Stutthof et a reçu les décorations suivantes à titre posthume :

- Chevalier de la légion d'honneur par le décret publié au journal officiel du 1er mars 1956.
- Croix de guerre 1939 1945 avec palme.
- Médaille de la résistance par décret du 11 mars 1947 publié au journal officiel du 27 mars 1947.

Plusieurs hommages lui ont été rendus : le central téléphonique de la rue Émile-Bertin porte son nom, et une plaque commémorative y fut apposée. Lors de la fermeture du site, cette plaque fut sauvée par l'un de nos réservistes Philippe Joly, pour être réinstallée sur le nouveau site **Orange Nancy Deux Rives**.



Zoom du Mois

Feux de Forêt : une spécialité essentielle des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Chaque été, la chaleur et la sécheresse mettent nos territoires à rude épreuve. En première ligne, les **Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV)** spécialisés dans la lutte contre les **Feux de Forêt (FDF)** s'engagent pour protéger la population, les biens et la nature. Ces femmes et hommes, souvent actifs dans d'autres métiers, se mobilisent bénévolement au service de tous.

Une mission vitale et exigeante

L'objectif de la spécialité **Feux de Forêt** est clair : **prévenir, contenir et éteindre** les incendies en milieu naturel — qu'il s'agisse de forêts, de champs, de maquis ou de zones périurbaines. Les équipes FDF interviennent dans des conditions extrêmes : chaleur intense, relief accidenté, visibilité réduite. Leur mission dépasse l'extinction du feu : elles assurent aussi la **protection des habitations menacées**, la **sécurisation des routes** et participent à la **reconstitution des zones sinistrées**.

Une formation progressive et technique

Pour intervenir efficacement, les SPV suivent une **formation rigoureuse** au sein de leur **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)**.

- **FDF1 – Équipier Feux de Forêt** : apprentissage des techniques d'attaque du feu, de la sécurité et du travail en binôme.
- **FDF2 – Chef d'Agrès Feux de Forêt** : prise de commandement d'un véhicule lourd et d'une équipe, gestion tactique et communication radio.
- **FDF3 – Chef de Groupe Feux de Forêt** : coordination de plusieurs engins et équipes, stratégie opérationnelle et gestion interservices (gendarmerie, DFCI, moyens aériens).
Les niveaux **FDF4** et **FDF5** complètent ce parcours en préparant à la **gestion de crise à grande échelle**.

Chaque étape s'appuie sur des **exercices pratiques intensifs** et une **formation continue** pour maîtriser les nouvelles techniques et équipements.

Le DIS-H : l'intervention hélicoptère

Lorsque le feu se déclare dans des zones inaccessibles, entre en action le **Détachement d'Intervention Spécialisé – Hélicoptère (DIS-H)**. Ces sapeurs-pompiers spécialement formés sont déployés par hélicoptère au plus près du sinistre pour agir rapidement avant que le feu ne prenne de l'ampleur.

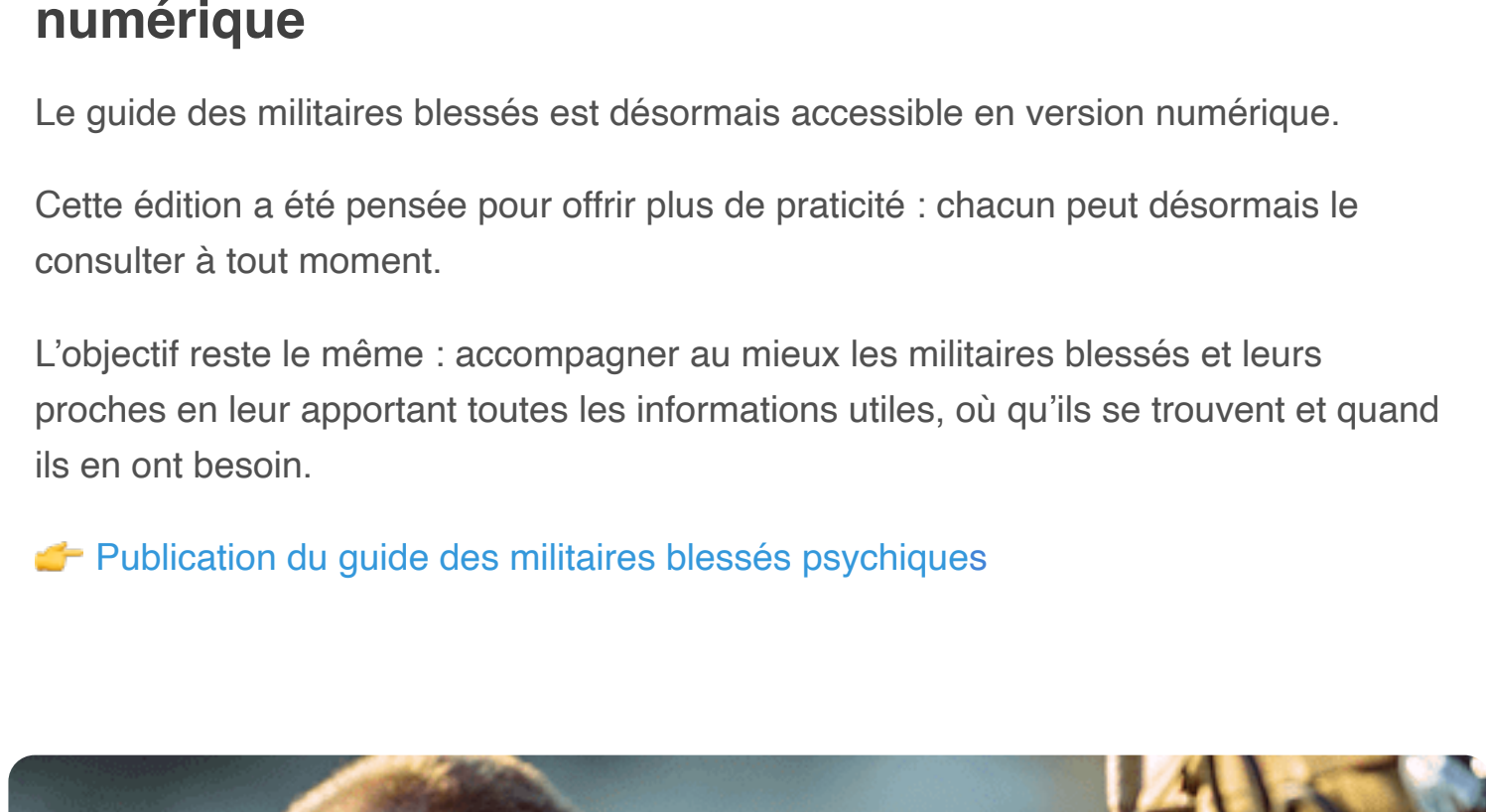
Ils maîtrisent la **progression en terrain escarpé**, le **guidage des largages aériens** et la **mise en sécurité des équipes au sol**. Leur expertise illustre la **complémentarité entre moyens humains et aériens**, essentielle à la lutte moderne contre les feux de forêt.

Un engagement collectif au service du territoire

Être Sapeur-Pompier Volontaire, c'est donner de son temps et de ses compétences au service des autres. C'est aussi une école de vie : **travail d'équipe, gestion du stress, prise de décision rapide** — des qualités utiles bien au-delà des interventions.

Face à l'augmentation des épisodes de sécheresse et au dérèglement climatique, la spécialité **Feux de Forêt** est plus que jamais indispensable.

Les SPV, par leur engagement, leur technicité et leur esprit d'équipe, incarnent la solidarité et la résilience nécessaires pour protéger nos forêts et nos territoires.



Informations Pratiques

Le guide des militaires blessés psychiques en version numérique

Le guide des militaires blessés est désormais accessible en version numérique.

Cette édition a été pensée pour offrir plus de praticité : chacun peut désormais le consulter à tout moment.

L'objectif reste le même : accompagner au mieux les militaires blessés et leurs proches en leur apportant toutes les informations utiles, où qu'ils se trouvent et quand ils en ont besoin.

👉 [Publication du guide des militaires blessés psychiques](#)



MOOC de formation pour réservistes (CFMD)

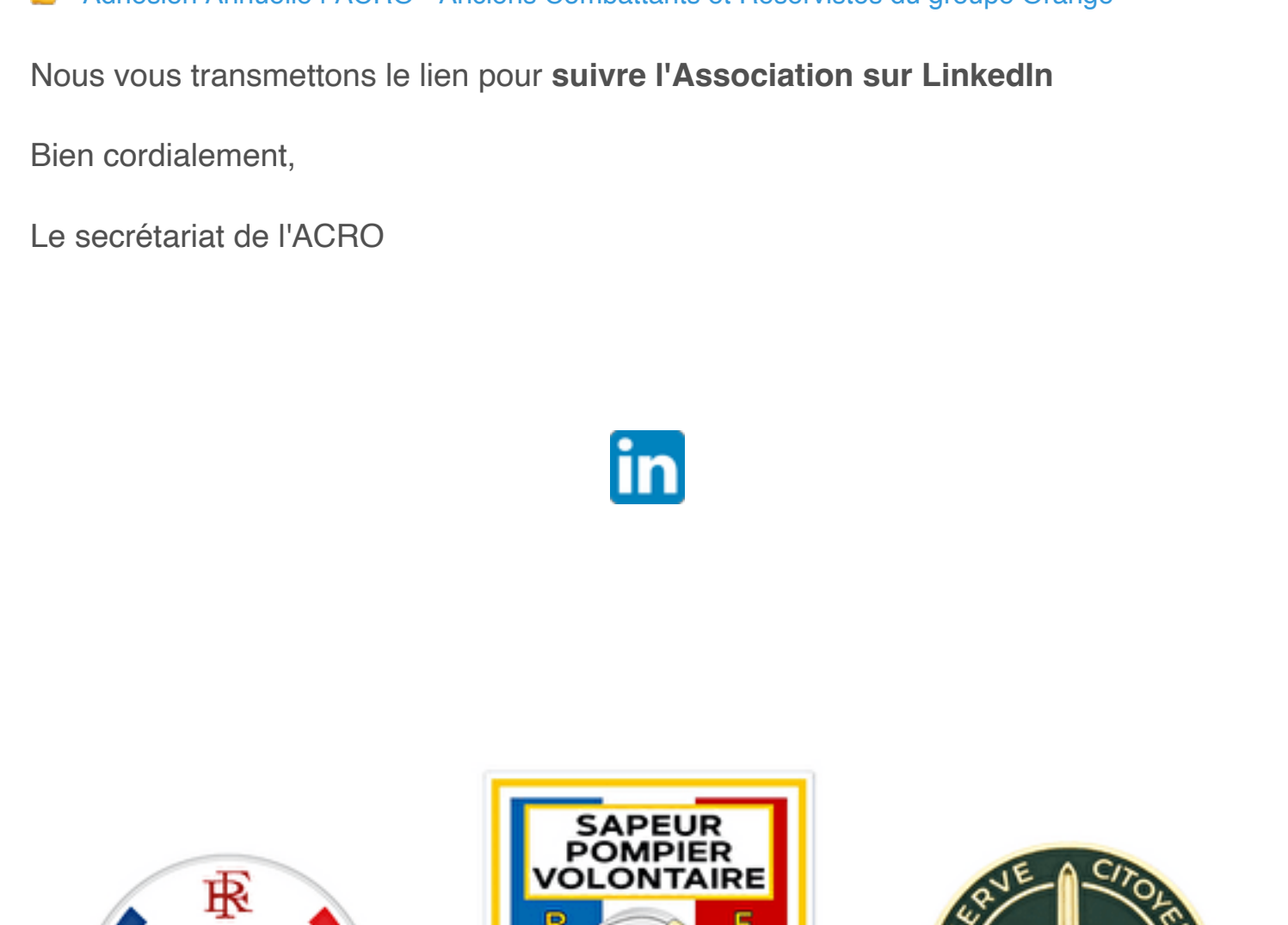
Le **Centre de Formation au Management de la Défense (CFMD)** propose un **MOOC de formation en ligne** spécialement conçu pour les **réservistes**.

Accessible à distance, ce parcours interactif permet d'acquérir ou de consolider les **connaissances essentielles liées à l'engagement dans la réserve**, ainsi que des **compétences en management, organisation et culture de défense**.

Ce MOOC est **ouvert à tous les réservistes**, qu'ils soient nouveaux engagés ou déjà expérimentés, et peut être suivi à son rythme.

C'est un outil simple et efficace pour mieux comprendre le fonctionnement du ministère des Armées et renforcer son rôle au sein de la réserve.

👉 [Contenu : Cours - Réserviste module 1 : CFMD](#)



REJOIGNEZ-NOUS ! Devenez membre de l'ACRO

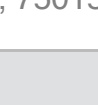
Nous vous invitons à **adhérer à l'ACRO**. Pour une modeste somme de 5 € par an, vous aurez également accès à l'ensemble de nos publications et contribuerez à l'extension de l'audience de l'Association. Vous trouverez le lien pour adhérer ici :

👉 [Adhésion Annuelle | ACRO - Anciens Combattants et Réservistes du groupe Orange](#)

Nous vous transmettons le lien pour **suivre l'Association sur LinkedIn**

Bien cordialement,

Le secrétariat de l'ACRO



Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de **ANCIENS COMBATTANTS ET RÉSERVISTES DU GROUPE ORANGE**.

[Je ne souhaite plus recevoir ces emails](#)